

## ASILE D'ALIÉNÉS DE VOI, PRÈS BAC-GIANG

Hanoï  
Le transfert de l'hôpital indigène  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 25 novembre 1928)

Le Protectorat a décidé de transférer l'hôpital indigène, qui encombrait tant le centre de Hanoï et en compromettait le développement commercial, probablement à Bach-Mai, et, en ce qui concerne les aliénés, à [Voi, province de] Phu-Lang-thuong. [...]

La présence du *pavillon des fous* (un pavillon dont on a beaucoup parlé) le long d'une rue très peuplée, dont les habitants s'amuse à exciter ces malheureux tandis que ceux-ci profèrent du matin au soir des cris et des insanités qu'il vaudrait mieux épargner aux oreilles des enfants, est un scandale qui a assez duré ; c'est d'ailleurs pourquoi on va construire à Phu-Lang-Thuong un asile d'aliénés plus isolé et mieux compris. Quant aux malades contagieux, leur voisinage devient dangereux maintenant que tout ce quartier, que nous avons connu en terrains vagues, est construit et de plus en plus peuplé. [...]

---

TONKIN  
LES EVENEMENTS ET LES HOMMES  
Asile pour les aliénés  
(*Les Annales coloniales*, 24 décembre 1928)

À la suite de la visite faite par le résident supérieur, il a été décidé de construire à Phu-Lang-Thuong, un asile où seront internés les indigènes atteints d'aliénation mentale qui se trouvent actuellement enfermés dans des cabanons de l'hôpital indigène du Protectorat, cabanons dépourvus de tout confort et de tout hygiène.

Un crédit de 104.248 piastres est prévu au budget pour cette construction qui comprendra un pavillon pour un médecin indigène, des logements pour le personnel de l'infirmerie pour le concierge, un pavillon administratif, une cuisine, une buanderie, une morgue, un pavillon pour agités et deux pavillons pour tranquilles.

---

TONKIN  
Rapport au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers et au conseil de gouvernement (1929)

[148] Actuellement, un asile d'aliénés est en construction à [Voi, près] Bac-giang au Tonkin, il sera probablement inauguré en fin 1930. Cet établissement nécessitera une somme de 290.000 \$ pour son extension, somme inscrite dans le programme des constructions sur les fonds d'emprunt.

---

Inspection  
(*Les Annales coloniales*, 20 juillet 1929)

À Voi, M. Robin, résident supérieur au Tonkin, a visité les travaux de l'asile d'aliénés en construction et, après un arrêt à Phu-Lang-Thuong, il s'est rendu à Van-Gia où il a inspecté en détail les chantiers du canal du Song-Câu, d'où il est reparti pour Hanoï.

---

ASILE D'ALIÉNÉS DE BIÊNHOÀ  
(Procès verbaux du Conseil colonial de la Cochinchine, 24 septembre 1929)

[...] M. ARDIN [maire de Saïgon]. — Je désirerais un petit renseignement. Vous avez dit tout à l'heure que le Tonkin nous envoyait des aliénés. Or, je croyais qu'il existait au Tonkin un asile d'aliénés pour toute l'Indochine.

M. LE GOUVERNEUR. — Il n'y a pas longtemps, il était presque désaffecté. Depuis un ou deux ans, on a passé l'hôpital de Quang-Yen au service local du Tonkin, comme on a passé l'Hôpital Grall [de Saïgon] à la Cochinchine. On a pu y envoyer des aliénés comme par le passé mais ce n'est pas un hôpital général pour l'Indochine. Reste à savoir si l'asile d'aliénés pour Européens ne serait pas mieux au Tonkin qu'ici, mais c'est une autre affaire. La même question se posera pour envoyer les aliénés au Tonkin que pour les envoyer à Marseille. Comme je suis toujours partisan du chacun chez soi, l'idéal serait d'avoir ici un asile d'aliénés pour les Européens dont les familles ne désirent pas l'envoi à Marseille. [...]

---

Rapport au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers et au conseil de  
gouvernement (1930)

Asile d'aliénés de Bac-giang ou Voi

[63] L'asile d'aliénés est en construction et sera ouvert dans un an environ, après l'achèvement de la deuxième tranche de travaux évaluée à 150.000 piastres.

Par la suite, il sera agrandi au fur et à mesure des besoins par tranches successives atteignant un total de 500.000 piastres, si besoin en est.

C'était là une œuvre urgente en raison de la situation présente des aliénés, hospitalisés actuellement à Hanoï dans des conditions très insuffisantes.

---

LA CITÉ POLICIÈRE  
par CATON [= Henri Cucherousset]  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 mai 1930)

[...] La folie des grandeurs avait failli doter le Tonkin d'un hôpital indigène colossal, partagé entre Bach-Maï et Bac-Giang, comme elle a doté Hanoï d'un Institut du cancer extravagant et menace de le doter d'un Institut médico-légal non moins extravagant. Il ne restait plus qu'à consacrer le reste du budget à une statue colossale d'un illustre chirurgien.

Heureusement est venu M. le docteur de Raymond qui, en réduisant de moitié les plans de l'hôpital indigène de Bach-Maï et de l'hospice d'aliénés de Bac-Giang, a sauvé les finances locales d'une véritable crise et le renom de bon sens de nos chefs d'un fameux accroc. [...]

---

COURRIER DE L'INDOCHINE  
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL  
Arrêtés  
(*Les Annales coloniales*, 23 décembre 1930)

Extrait d'un arrêté allouant au budget local du Tonkin une somme de 80.000 \$ pour construction d'un asile d'aliénés à Phu-lang-thuong.

---

ASSISTANCE AUX ALIÉNÉS  
(Rapport au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers et au conseil de gouvernement, 1931)

[78] Tous les malades atteints de maladies mentales sont envoyés à l'asile d'aliénés de Biên-hoà, seul établissement de ce genre en Indochine et dont l'encombrement est, de ce fait, considérable. Il a été reconnu absolument indispensable de construire un second asile au Tonkin. Celui-ci est en voie d'achèvement à Voi dans la province de Phu-lang-thuong.

[79] Il sera très probablement mis en service dans un an et pourra recevoir 500 malades.

---

TONKIN  
LA VIE ADMINISTRATIVE  
Des asiles pour les aliénés  
(*Les Annales coloniales*, 19 septembre 1931)

Les établissements destinés, en Indochine, à l'assistance et -au traitement des malades européens et indigènes des deux sexes atteints d'aliénation mentale sont :

- l'asile mixte de Biên-hoà\* (Cochinchine) ;
- l'asile mixte de Voi (province de Bac-giang, Tonkin) ;
- un pavillon spécial au voisinage de chacun des hôpitaux de Saïgon, Hanoï, Hué, Pnom-penh, Vientiane, comme annexe de ces établissements.

L'asile mixte de Voi recevra tous les malades du Tonkin, du Nord et du Centre-Annam (jusqu'à la province de Faïfo incluse), du Haut et du Moyen-Laos (jusqu'à la province de Paksé inclus) et des postes consulaires en Chine.

L'asile mixte de Biên-hoà\* recevra ceux de la Cochinchine, du Cambodge, du Bas-Laos, du Sud-Annam, et, éventuellement, nos nationaux des pays étrangers circonvoisins.

Les pavillons spéciaux de Hué, Vientiane, Pnom-Penh recevront provisoirement les malades du Centre-Annam et du Haut et du Moyen-Laos et du Cambodge, pour leur mise en observation avant leur évacuation sur les asiles précités ou pour le traitement des psychonévroses légères.

---

Le Tonkin dans la voie du progrès  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 octobre 1931)

Du discours du trône à la Douma tonkinoise, nous extrayons le passage suivant :

#### La protection sanitaire

Sur l'emprunt, une somme de 2.230.000 a été affectée à la protection sanitaire du Tonkin. Le programme établi comporte deux parties : eau, d'une part; hôpitaux, de l'autre.

950.000\$ sont réservées au problème d'adduction d'eau et aux travaux antimalariens. En ce qui concerne les hôpitaux, le projet de l'Administration prévoit, entre autres principales améliorations : la construction à Bach-Mai d'un hôpital de tuberculeux 100.000 \$, d'un 1 hôpital de lépreux 33.000 ; d'un pavillon de prisonniers 40.000 ; d'un pavillon d'aliénés 90.000 ; d'un logement de médecin 44.000 et des aménagements divers (eau, électricité, égouts) 55.000.

En second lieu, l'achèvement de l'asile d'aliénés de Voi 140.000 \$ ; la construction d'un institut antivénérien 100.000 \$ ; la reconstruction de l'hôpital colonial de Haïphong 590.000 et, enfin, pour l'agrandissement de divers hôpitaux provinciaux, 200.000 \$.

Une première tranche de 450.000 \$ permettra de commencer ou de poursuivre, dès cette année, les plus urgents de ces travaux.

---

Au Conseil des intérêts français du Tonkin  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 25 octobre 1931)

M. le docteur Marliangeas signale le coût trop élevé de l'asile d'aliénés de Voi et les sommes exagérées qu'on se propose d'engloutir pour l'hôpital de Bach-Mai.

Il indique également l'impossibilité d'utiliser dans les Services tous les médecins qui sortent de l'Université.

---

[Surpopulation carcérale]  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 juillet 1932)

[...] En fait, entassés par milliers dans les geôles de la République, les prisonniers meurent généralement sans bruit (sauf à Haïphong où il y a eu, il y a quelque temps, une fusillade, sur laquelle on a, d'ailleurs, été très discret) de la typhoïde ou de la méningite cérébro-spinale, de la phtisie, etc.

Et pourquoi ne construit-on pas quelques prisons nouvelles ? Il faudra tout de même bien en construire d'autres, nombreuses, énormes, si ce beau régime doit continuer ? On ne les construit pas, parce que, n'est-ce pas ? : Une école de plus, une prison de moins.

Et l'on préfère engloutir au Tonkin 700.000 \$ pour un invraisemblable, et peut-être inutilisable hospice d'aliénés, et autant à Hanoï pour une série de belles villas pour ces Messieurs de la Police et de la Sûreté.

Nous espérons qu'on ne viendra pas, cette fois, nous donner un démenti.

L'effectif des prisons est depuis longtemps communiqué aux journaux quotidiens, si régulièrement qu'on pourrait croire que l'Administration en tire vanité. Nous n'avons jamais reproduit ces édifiantes statistiques : mais ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y aurait toutes sortes de bonnes raisons, en dehors de la chaleur et de la pauvreté des caisses publiques, pour supprimer en Indochine la célébration du 14-Juillet.

---

PRINCIPALES CONSTRUCTIONS ENTREPRISES OU RÉALISÉES EN 1932-1933  
(Rapport au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers et au conseil de  
gouvernement, 1933)

[115] Bac-giang. — Asile d'aliénés de Voi : construction de pavillons payants et de pavillons d'aliénés semi-tranquilles.

---

La prochaine mission d'inspecteurs  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 avril 1933)

Nous croyons savoir que la prochaine mission d'inspecteurs des colonies comprendra un médecin aliéniste pour procéder à l'examen mental d'un certain nombre de fonctionnaires dont les actes, depuis quelques années, dénotent un certain dérangement cérébral : construction de l'hôpital de Bach-Mai, nomination d'une commission pour savoir ce que l'on va en faire, construction de l'hospice des aliénés de Voi, établissement du cahier des charges pour l'éclairage d'icelui, achat du vapeur « Cyclop » (un des coupables de cet achat s'est suicidé dans des conditions dénotant un dérangement cérébral), achat des matériaux pour construire un navire à l'arsenal de Saïgon et abandon soudain du projet, mise en construction à Haiphong d'une jonque à moteur, d'une conception absolument loufoque, commencement d'exécution de la « Cité policière » à Hanoï, organisation électro-loufoque de l'École de Droit, désorganisation de la douane, procès Barbaud, etc.

Rien que les folies médico-architecturales du Tonkin ont fait perdre près de trois millions de piastres au Protectorat qui se trouve maintenant dans une situation financière grave, rendant très difficile le financement des travaux de bon sens entrepris ou projetés depuis quelques mois, et dont l'exécution aurait une très grande influence sur le développement économique du pays.

---

L'Asile des fous de Pho-Vi (Voi)  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 mars 1934)

Tous les voyageurs qui ont l'occasion de faire la route de Hanoï à Langson, sont quelque peu ahuris, lorsqu'ils voient, de nuit, à quelques kilomètres de Phu-Lang-Thuong, une petite cité brillamment éclairée, beaucoup mieux éclairée, même, que plusieurs de nos chefs-lieux de province profiter de ce progrès, la nouvelle invention qui, au lieu de la lumière blafarde des anciens tubes au néon, nous donnera la lumière resplendissante du jour.

Renseignements pris, le voyageur éberlué passe devant l'asile d'aliénés de Pho-Vi.

Il y a, dans cet établissement, un personnel de garde et d'entretien ; il y a même un docteur et une usine électrique qui fonctionne admirablement (les usines électriques fonctionnent toujours admirablement, quand elles n'éclairent rien), et on attend impatiemment le premier aliéné de bonne volonté qui voudra bien faire une cure dans ce moderne établissement.

*La Volonté indochinoise.*

N.D.L.R. — Nous avons maintes fois parlé de ce scandale : mégalomanie, incohérence et concussion !

---

L'HOSPICE DE VOI  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 29 avril 1934)

On sait que le magnifique hospice d'aliénés, construit à 7 km de Phu-lang-thuong, dans une région d'où l'Institut Pasteur ne désespère pas de faire disparaître la malaria, n'était pas achevée lorsqu'une malencontreuse controverse en fit arrêter, l'an dernier, les travaux. Il y avait aussi la question de l'eau. Le canal construit pour y amener l'eau n'est pas étanche, ce qui ne laisse pas que d'être regrettable à tout point de vue, et notamment au point de vue du canal d'irrigation auquel le précieux liquide est emprunté. Et puis il y avait cette magnifique petite centrale électrique, que l'on s'était empressé de construire avant que le réseau du Monopole n'atteignît Phu-lang-thuong, et que nos ingénieurs brûlaient de s'amuser à essayer de faire tourner.

Néanmoins, on trouva une très bonne raison pour la faire marcher, malgré l'interruption des travaux, et éclairer comme un palais d'exposition la cité vide : raison de propagande. On la lit marcher, pour attirer par une magnifique illumination, la clientèle future de ce Magnitogorsk tonkinois.

Et il paraît que ce n'est pas la clientèle qui manquera. Nombreux sont, même parmi les Européens, les sans-travail auxquels l'anxiété des échéances, puis la perte de la situation, la misère, les soucis, l'angoisse du lendemain, ont fait perdre la tête ! Or dans, la plupart des cas, une cure de repos de l'esprit et une année ou deux sans souci du lendemain, sans angoisse pour le pain quotidien, pourra leur rendre l'équilibre mental. Et parmi les indigènes, des milliers se demandent déjà comment faire pour être admis dans cette coquette petite ville, où l'on sera logé, habillé, bien nourri et même distrait aux frais du village ou de l'Administration. Il semble, d'ores et déjà, qu'il sera plus difficile d'écarter que d'attirer les candidatures.

En attendant, les T. P. travaillent activement à l'achèvement des divers bâtiments et du grand mur d'enceinte et l'on peut espérer que l'inauguration pourra avoir lieu avant l'automne. De grandes fêtes seront données à l'occasion de cet heureux événement. Il y a toujours le budget des routes, sur lequel on peut rogner en faveur de ces grands buts d'intérêt social.

Mais de qui va-t-on donner le nom à cet établissement ?

---

Asile spécial d'aliénés de Voi (Bacgiang)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1934)

L'Asile de Voi, destiné uniquement à l'internement des aliénés du Tonkin et du Nord-Annam, a commencé de fonctionner le 14 juin.

Il comporte 380 places environ, distribuées dans une infirmerie, deux pavillons de tranquilles hommes et femmes, un pavillon de semi-tranquilles, un pavillon d'agités et de criminels et un pavillon de payants où des Européens pourront être admis le cas échéant.

Une usine électrique et une addiction d'eau assurent aux occupants tout le bien-être désirable.

Les admissions sont prononcées conformément aux prescriptions du décret du 18 juillet 1930 après une courte observation, soit à l'hôpital indigène du Protectorat, soit à l'hôpital de Lanessan. Elles peuvent être prononcées, soit d'office par l'autorité administrative, soit sur la demande des familles.

Le service est confié à un médecin chef spécialisé en psychiatrie assisté d'un médecin indochinois.

Le nombre de malades en traitement s'élève actuellement à 115 et augmentera rapidement.

Une Commission de surveillance prévue par l'arrête du 10 mai 1934 et composée d'un président, de six membres français et deux membres annamites, veille à l'exécution des prescriptions légales.

C'est une belle œuvre d'assistance qui s'imposait depuis longtemps et qui fait honneur aux divers chefs du Protectorat qui en ont poursuivi l'exécution et aux services des Travaux publics, de l'Institut Pasteur et de l'Assistance médicale qui l'ont conçue et réalisée. (Communiqué officiel).

---

L'Asile des aliénés de Voi  
par CATON [= Henri Cucherousset]  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 juillet 1934)

Nous avons eu l'occasion, récemment, de visiter l'hospice de Voi, dont il a tant été parlé les deux années dernières au sujet des malfaçons sans nombre qu'ont pu se permettre les entrepreneurs, grâce à un manque total de surveillance de la part des Travaux publics. Deux ingénieurs de cette administration, à la suite de ce scandale, ont été priés de ne plus revenir en Indochine. Peu à peu, l'on répare ; il reste encore beaucoup à faire ; les malfaçons sautent aux yeux, pas besoin d'être du métier pour les remarquer. Enfin, passons. Cet hospice a déjà coûté 800.000 piastres ; mais l'Indochine est si riche !

Oublions aussi le choix du terrain. On s'est aperçu, trop tard, que ce terrain formait cuvette et qu'en outre, l'endroit était fort malsain ; la malaria y règne. Mais n'avons-nous pas des ingénieurs pour arriver à force de tâtonnements et de piastres à obtenir un bon écoulement des eaux ? Et un Institut Pasteur si expert dans la lutte antimalarienne que c'est un plaisir de lui donner du travail !

Seulement, quand l'Institut demande le sacrifice tout autour de cette petite ville que constitue l'hospice, d'une large bande de rizières, gagne-pain d'une centaine d'habitants, c'est peut-être aller un peu loin.

Enfin, ce qui est fait est fait.

L'hospice en lui-même est fort intéressant à visiter et l'on ne peut pas dire qu'il ne répond pas à une nécessité et que sa conception fut une erreur. Non, l'idée fut excellente. Pour se rendre compte de la fréquence de cette terrible maladie dans un pays de huit millions d'habitants, il n'est que de penser au nombre de victimes qu'elle fait dans notre petite colonie européenne de 25 à 30.000 âmes. Nous avons été témoin déjà de pas mal de cas lamentables, dont l'un se termina par un effroyable drame, l'Administration ayant eu l'imprudence de conserver pendant de longs mois en service un administrateur adjoint depuis longtemps arrivé à la phase dangereuse de la folie.

Or cette maladie, quoi qu'on en pense, est guérissable et, sous ce rapport, l'expérience faite à Biênhoà est tellement concluante qu'il eût été criminel de ne pas donner suite au projet de doter le Nord indochinois d'un établissement semblable. Aussi les personnes de l'Administration qui ont été si ennuyées à Voi de voir un journaliste venir troubler une petite réunion de famille, peuvent se rassurer : nous n'avons l'intention de critiquer ni l'idée de l'hospice, ni la conception du plan et de l'organisation et encore bien moins les soins donnés aux malades. Nous avons eu autant de plaisir à nous entretenir avec le jeune médecin français de Phu-lang-thuong, qui y met tant de cœur et d'enthousiasme, qu'avec le médecin annamite chargé de la direction de l'hospice et qui, grâce à sa douceur et à sa bonté, a déjà apporté dans ces

pauvres esprits une amélioration notable et ce calme et cette confiance qui sont une des premières conditions de la guérison.

Toutefois, nous estimons qu'un gouverneur général doit se méfier des médecins spécialisés et, surtout, de ceux qui sont de vrais apôtres, comme d'ailleurs de tous les apôtres en général, hommes d'œuvres et médecins, criminologistes et autres, qui, hypnotisés par leur but, n'auraient pas trop chacun de tout le budget du pays pour réaliser leurs charitables conceptions.

On s'est déjà enthousiasmé dès l'école pour les écrits de tel écrivain, les généreuses idées de tel professeur et l'on s'est adressé ensuite à un architecte, ancien élève de l'école des Beaux Arts, pour faire les plans de l'hospice idéal, sans, bien entendu, se préoccuper d'aussi vulgaires contingences que les questions de prix de revient et de budget d'entretien. Et l'on en arrive à des choses amusantes, dont Voi nous offre maints exemples, et dont, pour être discret, nous ne citerons qu'une : une série de magnifiques chariots porte-plats métalliques, sur le modèle de ce qu'il y a de mieux dans les plus grands hôpitaux et sanatoria de France, où il s'agit de transporter dans deux cents chambres différentes les plats de vingt menus différents à des malades habitués à tous les raffinements de la cuisine européenne, à travers des bâtiments aux vastes couloirs et à ascenseurs, cela dans des climats très froids en hiver.

Seulement, ici, on s'est aperçu :

1) que les malades mangent dans deux ou trois réfectoires et dans des bâtiments différents ;

2) qu'ils mangent tous le même riz avec quelques légumes annamites ;

3) que les chariots ne peuvent pas circuler faute de couloirs de même niveau ;

4) et que les servants sont habiles à porter le riz et autres aliments indigènes par des moyens plus pratiques et mille fois moins coûteux.

Et bien des choses à l'avenant.

Le Tonkin a un budget susceptible de gager mettons quinze millions de piastres d'emprunt tous les vingt ans. Or, si l'on écoute un criminologiste, un aliéniste, un oculiste, bref une quinzaine de savants en *iste*, en cinq ans, l'on aura une quinzaine de magnifiques établissements coûtant un million de piastres chacun et quinze nouveaux savants en *iste* clamant la nécessité d'autant de nouveaux établissements.

Ce sont tous d'excellentes gens ; leurs idées sont nobles et généreuses mais quand, après un Institut Pasteur colossal, un Institut du Radium, un hospice d'aliénés modèle, un hôpital de Bach-mai surmodèle, une morgue aussi colossale que celle de certains hauts personnages, le Tonkin sera à bout de souffle, on fera remarquer que l'institut ophtalmologique est trop petit, et que s'imposent un institut antituberculeux, un institut de la Lèpre, un institut antimalariaire, un institut antivénérien, un institut du foie, un institut de la rate et les criminologistes demanderont une prison modèle coûtant trois millions de piastres, pour être à la hauteur du progrès, *et coetera et coetera*.

Le résident supérieur et, surtout, le gouverneur général doivent rappeler à tous ces spécialistes les lois élémentaires du bon sens et que 300 écuelles à un sou, transportées dans dix paniers à 20 sous, coûtant au total 5 \$ rendent mieux service en ce pays que deux cents piastres d'assiettes en porcelaine et un magnifique chariot à 500 \$, pour la circulation duquel il faudra construire pour 2.500 \$ un réseau de plates-formes bien nivelées.

---

PRINCIPALES CONSTRUCTIONS ENTREPRISES OU TERMINÉES EN 1933-1934  
(Rapport au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers et au conseil de  
gouvernement, 1934)

Au titre de l'emprunt sanitaire (Budget spécial)



[125] Achèvement de l'asile d'aliénés de Voi. Maison du médecin, clôture (travaux en cours).

---

(Rapport au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers et au conseil de gouvernement, 1935)

Au Tonkin, indépendamment des études et réalisations antipalustres, l'effort a porté sur l'aménagement de l'hôpital René-Robin, l'hôpital de Nam-dinh et l'Asile d'aliénés de Voi qui fonctionne depuis un an.

---

#### LES OBSÈQUES DU MÉDECIN CAPITAINE GRINSARD (*L'Avenir du Tonkin*, 26 mai 1939)

Les obsèques de M. le médecin-capitaine Grinsard, directeur de l'asile d'aliénés de Voi, se sont déroulées jeudi, à 17 heures, en grande pompe, en présence des plus hautes autorités civiles et militaires et d'une assistance très nombreuse.

L'absoute fut donnée dans la chapelle de l'hôpital de Lanessan, par le R. P. Petit, aumônier, puis un cortège imposant se forma pour gagner le cimetière européen de la ville.

En tête, la fanfare du 9<sup>e</sup> Colonial, jouant des marches funèbres ; un détachement de la même unité rendant les honneurs ; le char, disparaissant sous d'immenses et magnifiques couronnes cravatées de violet ou de tricolore.

Les forces de madame Grinsard l'ont trahie pendant la cérémonie religieuse et le deuil sera conduit par M. le médecin inspecteur général du Service de Santé Heckenroth ; par M. le général de division Cazin ; par M. le médecin général directeur des troupes coloniales en Indochine ; par M. le docteur de Raymond, directeur de l'Assistance médicale au Tonkin.

La foule qui suit est grande, si grande qu'il ne faut pas songer à citer des noms.

Mais les officiers du corps de santé ; mais les docteurs de l'Assistance médicale ; mais les membres de l'Amicale bretonne, mais les membres de l'Aéro-Club du Nord Indochinois étaient là, mêlés aux chefs de services, aux représentants des autorités civiles et militaires, aux délégations des corps élus et des divers groupements.

.....  
Nous prions madame Grinsard et ses enfants, la famille, l'armée, les groupements auxquels appartenait le défunt, les Anciens Élèves de l'École d'application de Bordeaux, les amis d'agréer l'expression de nos bien vives condoléances.

---

#### VISITE DE M. LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR À L'ASILE D'ALIÉNÉS DE VOI (*La Volonté indochinoise*, 17 février 1941)

Accompagné du Dr SIMON, Directeur local de la Santé, M. le Résident Supérieur GRANDJEAN s'est rendu hier après-midi à VOI où il a visité l'Asile d'Aliénés dirigé par le Dr Nguyen-viem-Hai.

Il a vivement félicité ce dernier de l'excellente tenue de son établissement.

---